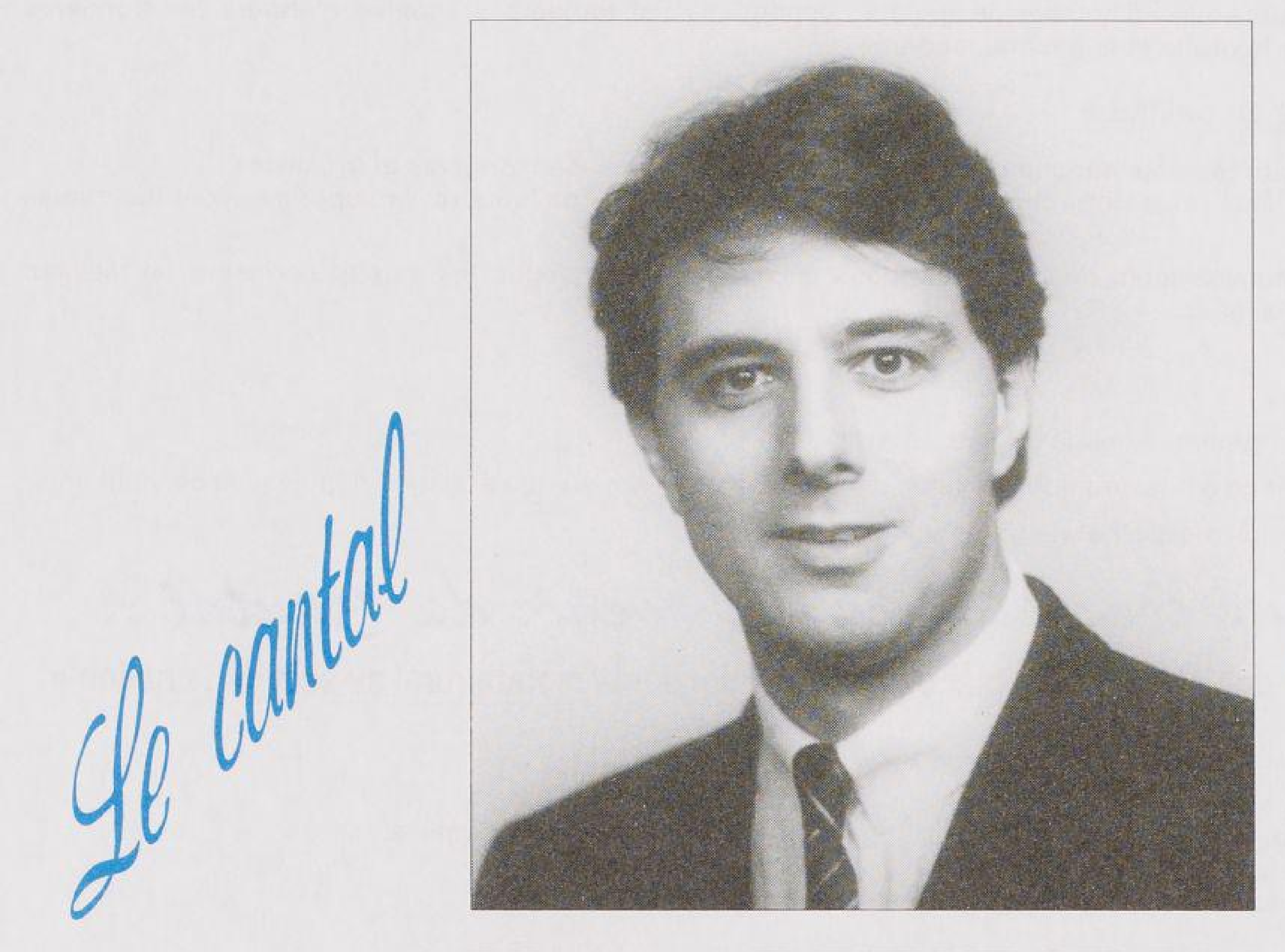
Elections Législatives du 21 mars 1993

DÉPARTEMENT DU CANTAL — DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION SAINT-FLOUR - MAURIAC



avant tout !

Marc PETITJEAN

Avocat

Maire de CELOUX - 35 ans

CANDIDAT INDÉPENDANT

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je me présente avec Jean RONGIER à vos suffrages pour cette élection législative sur notre circonscription MAURIAC - SAINT-FLOUR.

L'HOMME :

Avocat, Maire de CELOUX (canton de RUYNES-EN-MARGERIDE) ; marié, un enfant.

J'ai toujours été passionné par le monde rural et ai choisi **dès l'origine** de suivre quatre ans de formation à « l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et d'Economie Agricole ».

Elu il y a plus de 9 ans dans la commune rurale de CELOUX **comme un des plus jeunes maires de France, ce mandat m'a forgé aux problèmes de terrain.**



Jean RONGIER,

Maire d'Escorailles

mon suppléant, agriculteur retraité, est un homme d'expérience et de tolérance pour avoir été réélu Maire d'ESCORAILLES, petite commune qu'il a su valoriser avec dynamisme.

L'APPARTENANCE POLITIQUE :

Candidat en 1988, mon souhait a toujours été de mettre en valeur **une idée nouvelle de la politique au-delà des partis.**

Par expérience, je me méfie des partis politiques qui fonctionnent principalement comme **machine électorale pour maintenir certaines personnes en place** sans qu'il y ait de véritable communication avec la base.

Je n'ai jamais dissimulé ma sensibilité d'homme de gauche, cependant, **j'ai toujours préconisé d'abattre les frontières artificielles qui subsistent entre la droite et la gauche modérée.**

Il faut restaurer une morale en politique :

— **des règles doivent être instaurées pour sanctionner les promesses électorales mensongères et irréalistes.** (A titre d'exemple, certains élus nous ont trompés en faisant croire à nos agriculteurs qu'ils supprimeraient les quotas laitiers en 1986).

— Il convient de limiter le **renouvellement** des mandats (deux maximum) pour rajeunir les élus et permettre un meilleur brassage des hommes et des idées.

LE BILAN :

Le Cantal est un département largement engagé dans la voie de la faillite.

Nous sommes déçus par l'absence d'une véritable politique dynamique qui aurait dû être engagée depuis plus de vingt ans.

Nos jeunes ont de moins en moins d'espoir et de perspective.

des propositions concrètes pour l'avenir du Cantal :

Une loi d'orientation rurale doit être mise en place pour « revaloriser le monde rural au sein de la nation ».

Les orientations urgentes à tenir :

— maintien d'une agriculture familiale au côté des grosses structures.
- — création d'une dotation jeune commerçant et artisan identique à la DJA, avec prêts bonifiés.
- — aide à l'embauche des jeunes spécifique dans les secteurs ruraux.
- — **valorisation du tourisme et des activités nature (chasse, pêche, « sport nature »).**

Réformer la fiscalité :

— **mise en place d'une fiscalité différenciée, allégeant les charges pour les zones défavorisées.**
— **supprimer en outre l'impôt foncier non bâti.**
— **réformer la taxe professionnelle qui sanctionne la création d'emplois.**

La loi doit valoriser les forces locales :

— **renforcer la pluri-activité par un régime, juridique, fiscal et social adapté.**
— **création d'une législation et d'aides favorisant la régionalisation de certaines productions.**

quelques axes principaux :

Faire accepter une notion « d'écologie sociale »

90 % de la population vit sur 10 % du territoire, **le monde rural est indispensable à l'équilibre d'une société, à la sauvegarde de ses traditions.**

Les rôles essentiels de l'Etat

— rappeler que le rôle de l'Etat est prédominant en matière d'éducation.
— la solidarité envers les plus démunis doit **rester** une préoccupation constante.
— protection du service public **par une solidarité nationale en zone fragile** (route, SNCF, EDF, postes, hôpitaux, etc...).
— renforcer la séparation des pouvoirs entre les politiques et la justice.

Mener une politique internationale et européenne

— il faut une nécessaire renégociation de la PAC et adopter une position ferme face à l'invasion des produits américains dans le cadre du GATT.

Mes préoccupations locales

— sauver d'urgence les abattoirs de SAINT-FLOUR/MAURIAC et certaines petites laiteries (la valorisation de la matière première et la valeur ajoutée doit être apportée sur place).
— prendre une position ferme en faveur du projet autoroutier CLERMONT-FERRAND/BORDEAUX permettant de désenclaver l'arrondissement de MAURIAC.
— encourager l'intercommunalité dans chaque bassin de vie tout en préservant l'identité de chaque commune.

Valorisons ensemble les atouts du Cantal.

Vu, le candidat

Marc Petitjean

Imp. La Dépêche, 15100 St-Flour